

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2023

PRESENTS : Olivier RACAULT, Nathalie PERRET, Jean-Michel VRILLON, Yvette MERCIER, Elisabeth AUGÉ, Jean-Claude COUTANT, Valérie LAUMONIER, Maryse MARCHAIS, Jean-Yves MARTINEAU, Sophie MEZERETTE, Jean-Michel VALADE, Nathalie VIGNEAU, Brigitte VOLET

PROCURATIONS :

Lionel MORIN à Olivier RACAULT

Philippe BAN à Jean-Claude COUTANT

Monsieur Jean-Claude COUTANT a été élu secrétaire de séance.

LISTE ELECTORALE

La commission de contrôle des listes électorales est renouvelée pour 3 ans.

PLUi

Le conseil municipal donne son accord afin que la Communauté de Communes Val de Cher Controis puisse modifier le PLUi entre La Plage et le Moulin pour permettre la construction de maisons sur pilotis « Ecolabel » destinées à l'hébergement touristique.

CIMETIÈRE

Un Apéro compost (proposé par Monsieur Jean-Philippe GUILLON pour un montant de 190 €) sera organisé le même jour que la journée citoyenne pour le nettoyage du cimetière. La date reste à définir.

MARCHÉ DE NOËL

La commune prend à sa charge la banderole pour le marché de Noël pour un montant total de 277,20 € TTC.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal n'a pas désiré exercer son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- M. Gautier et Mme Bonin (propriété située 19 Route des Granges) à M. et Mme Ferrandis
- M. Michel Fromentin (propriété située 31 Rue de la Mairie) à M. Laurent Gautier

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Olivier RACAULT